



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 novembre 2023

Date de la convocation :
15 novembre 2023

Membres	19
Présents	14
Pouvoirs	1
Votants	15
Pour	15

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt et un novembre** à **vingt** heures,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAULT, Maire.

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAULT Maire,
Madame Marina DANTIC, Monsieur Pierre DAVID, Madame Françoise ROUX, Adjoint,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Madame Guylaine THIBAULT, Monsieur Yvan BOIDÉ, Monsieur Philippe JAMET, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Laurence VENNEVIER, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE.

Membres excusés : Madame Brigitte DELANOUE, Monsieur Philippe CECONI, Monsieur Jacques QUEUDEVILLE, Monsieur Jean-Pierre TISON

Membres excusés ayant donné pouvoir : Madame Annick NOSSEREAU a donné pouvoir à Madame Marina DANTIC.

Membre absent :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE



DCM : 2023-07-033

1.1.2 - Marchés publics

Travaux d'aménagement de la traversée et de la Place des Déportés – Avenant au marché

Par délibération du 20 juillet 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché de travaux relatif à l'aménagement de la traversée et de la Place des Déportés.

En cours d'exécution, des modifications se sont avérées nécessaires pour mener à bien le projet à son terme. Des sujétions techniques imprévues et des travaux supplémentaires sont apparus.

Pour le lot n°1 - VRD Revêtement maçonneries et mobiliers attribué à l'entreprise **TPPL** :

a) Sujétions techniques imprévues

- Lors des travaux de terrassement devant la mairie, il a été découvert une fosse. Ceci a occasionné une opération de remplissage pour un montant de 416,16 € TTC ;
- Lors des travaux de mise en place du réseau d'eau pluvial, il est apparu que les pentes n'étaient pas suffisantes pour une bonne évacuation des eaux. Ceci a nécessité le raccordement d'une partie du réseau pluvial vers la rue des Allèges ainsi qu'un nouvel aménagement de l'intersection « rue de Tours – rue des Allèges » pour un montant de 17 908,93 € TTC.
- Lors des travaux de terrassement rue de Tours, il a été découvert que le niveau supérieur de la longrine de la digue en façade des habitations est trop proche du niveau de seuils d'habitation et ne laisse pas une épaisseur suffisante pour la mise en œuvre de béton désactivé ou de pavés. Ceci a occasionné la mise en

Transmis en Préfecture le	22/11/2023
Reçu en Préfecture le	22/11/2023
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20231121-2023-07-033-DE	
Publication électronique le	22/11/2023

œuvre d'un enrobé noir recouvert de résine imitation béton désactivé ou en résine imitation pavé calcaire pour un montant de 6 747,70 € TTC.

b) Travaux supplémentaires

- La fourniture d'une barrière et de potelets de mise en sécurité de la place de la mairie pour un montant de 5 493,00 € TTC ;
- La création de 2 écluses rue de Tours pour un montant de 10 462,84 € TTC ;
- La pose de bordures calcaires au carrefour de la rue de Tours et de la rue des Allèges pour un montant de 1 436,62 € TTC ;
- La mise en place d'une bouche incongelable pour un montant 548,70 € TTC.

Le montant de ces travaux s'élève à 43 013,95 € TTC, ce qui porte le nouveau montant du marché à 750 587,69 € TTC soit 625 714,74 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** à l'unanimité l'avenant n° 1,

Entreprise TPPL - Avenant n° 1 en plus

Montant du marché H.T.	589 869,79 euros
Montant des travaux en plus H.T.	35 844,95 euros
Montant des travaux en plus TTC	43 013,94 euros
Montant recalé du marché H.T.	625 714,74 euros
Montant recalé du marché TTC	750 857,69 euros

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise TPPL.

Le secrétaire de séance,

Guillaume DELANOUE



Le Maire,

Gilles THIBAUT

